



Communiqué de presse
9 JUILLET 2012

REGROUPEMENT D' ACTIONS PAR 10

MISE EN ŒUVRE LE JEUDI 26 JUILLET 2012

Modalités :

- ***Base d'échange : 10 actions anciennes contre 1 action nouvelle.***
- ***Nombre d'actions anciennes soumises au regroupement : 36 458 549 actions d'une valeur nominale de 0,08 € chacune.***
- ***Nombre d'actions nouvelles à provenir du regroupement : 3 645 854 actions d'une valeur nominale de 0,80 € chacune.***

L'Assemblée Générale Extraordinaire qui s'est tenue le 20 juin 2012 a approuvé le regroupement de 10 actions SQLI cotées sur NYSE Euronext à Paris (Code ISIN : FR0004045540 ; SQI) en 1 action nouvelle et a donné tous pouvoirs au Conseil d'administration pour mettre en œuvre cette décision. Le Conseil d'administration, dans sa séance du 20 juin 2012, a décidé que le regroupement des actions interviendrait le jeudi 26 juillet 2012, date à laquelle seront cotées les nouvelles actions SQLI.

Cette opération, qui est sans impact sur la valeur des titres SQLI détenus en portefeuille par les actionnaires, vise à diminuer la volatilité de l'action SQLI et à renforcer son image en sortant de la catégorie des « penny stocks ».

A titre d'exemple, un actionnaire détenant 1 000 actions SQLI à 0,84 € (cours de clôture du 3 juillet 2012) détiendrait 100 actions à un nouveau cours de 8,40 €.

Un avis relatif à cette opération doit être publié ce jour par NYSE Euronext. Un avis relatif au regroupement d'actions sera publié le 11 juillet 2012 au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires.

Le regroupement sera effectué en procédure d'office, la conversion étant réalisée automatiquement par les intermédiaires financiers pour chaque lot de 10 actions anciennes. Les actionnaires qui n'auraient pas un nombre d'actions anciennes correspondant à un nombre entier d'actions nouvelles devront faire leur affaire personnelle de l'achat ou de la vente de leurs actions anciennes formant rompus et devront demander l'échange de leurs actions anciennes auprès de CACEIS.

Les actions non regroupées seront transférées sur le compartiment des valeurs radiées de NYSE Euronext à Paris (CVRMR) où elles resteront cotées jusqu'au 28 juillet 2014.

A partir du 31 juillet 2014, les actions nouvelles non réclamées par les ayants droit seront vendues en bourse et le produit net de la vente sera tenu à leur disposition pendant dix ans sur un compte bloqué ouvert auprès de CACEIS. A l'expiration du délai de 10 ans, les sommes revenant aux ayants droits seront versées à la Caisse des Dépôts et Consignations et resteront à leur disposition sous réserve de la prescription trentenaire au profit de l'Etat.

SQLI publiera son chiffre d'affaires du 1^{er} semestre 2012, le 9 août 2012, après bourse.

Recevez gratuitement toute l'information financière de SQLI par e-mail en vous inscrivant sur : www.actusnews.com

A propos du Groupe SQLI : Créé en 1990, SQLI est un acteur majeur dans le domaine des NTIC en France. Son accompagnement s'articule en 5 axes majeurs : l'intégration de progiciels, le conseil et la conduite du changement, les solutions logicielles, l'ubimédia et l'ingénierie. SQLI est un groupe qui évolue en permanence, tout en s'appuyant sur 3 piliers fondamentaux : la culture de l'innovation, la capacité à maîtriser les technologies et la qualité de la production.

Ses 1825 collaborateurs sont répartis en France (Paris, Lyon, Toulouse, Bordeaux, Dijon, Rouen et Nantes), en Suisse (Lausanne et Genève), au Luxembourg, en Belgique (Bruxelles), aux Pays-Bas et au Maroc (Rabat et Oujda).

Le Groupe SQLI a réalisé en 2011 un chiffre d'affaires de 165 M€. Depuis le 21 juillet 2000, la société SQLI est cotée sur NYSE Euronext Paris (SQL).

CONTACT SQLI

NICOLAS REBOURS – DIRECTEUR FINANCIER - 01 55 93 26 00

CONTACTS ACTUS FINANCE

JEROME FABREGUETTES-LEIB – RELATIONS INVESTISSEURS - 01 77 35 04 36 – JFL@ACTUS.FR

NICOLAS BOUCHEZ – RELATIONS PRESSE - 01 77 35 04 37 – NBOUCHEZ@ACTUS.FR